

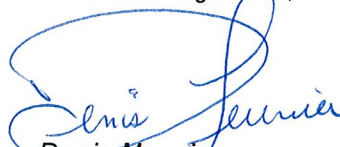
## **AVIS PUBLIC**

*EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :-*

*Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, le directeur général déposera, devant le conseil municipal à sa séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 14 mai 2018 à 19 h au centre communautaire, 3090, rue Principale, le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 966.2 dudit Code.*

*DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce vingt-troisième jour d'avril deux mille dix-huit.*

*Le directeur général,*



*Denis Meunier, g.m.a.*